



C O M M U N I Q U É

DOREL PRODUITS DE PUÉRICULTURE

Maxi-Cosi
Quinny
Safety 1st
Tiny Love
Bébé Confort
Cosco
Infanti
Mother's Choice
Voyage
BabyArt

DOREL SPORTS

Cannondale
Schwinn
Mongoose
GT
Caloi
SUGOI

DOREL MAISON

Ameriwood
Altra Furniture
Cosco Home & Office
Dorel Home Products
Signature Sleep
Dorel Living

BOURSE

TSX : DII.B, DII.A

CONTACTS :

MaisonBrison Communications
Rick Leckner
(514) 731-0000

Les Industries Dorel Inc.
Jeffrey Schwartz
(514) 934-3034

PREMIÈRE MONDIALE : DOREL PRODUITS DE PUÉRICULTURE LANCE SUR LE MARCHÉ LE TOUT PREMIER SIÈGE D'AUTO POUR ENFANTS MUNI DE COUSSINS GONFLABLES INTÉGRÉS

- Une avancée révolutionnaire, fruit d'importants efforts de recherche et développement
- Réduction de jusqu'à 55 % des forces exercées sur la tête et le cou d'un enfant lors d'une collision
- Le siège Maxi-Cosi AxissFix Air est offert dans les magasins dès aujourd'hui

Montréal (Québec) Canada, le 17 octobre 2017 — Dorel Produits de puériculture, une division de la société Les Industries Dorel Inc. (TSX : DII.B, DII.A) et l'un des plus grands fabricants de produits de puériculture dans ses catégories à l'échelle mondiale, procède au lancement officiel du tout premier siège d'auto pour enfant disposant de coussins gonflables intégrés. Le siège Maxi-Cosi AxissFix Air est offert à compter d'aujourd'hui chez des détaillants sélectionnés à travers l'Europe et des événements médiatiques sont prévus dans différentes villes tout au long de la semaine.

À l'échelle mondiale, plus de 5 000 enfants subissent des blessures sérieuses dans des accidents de la route chaque jour*. La technologie révolutionnaire Maxi-Cosi Air Safety technology® améliorera la sécurité des enfants voyageant dans des sièges d'auto orientés vers l'avant. En cas de collision, les coussins gonflables intégrés réduiront de jusqu'à 55 % les forces exercées sur la tête et le cou d'un enfant par rapport à un siège d'auto standard pour enfants orienté vers l'avant. Nous avons travaillé de concert avec Helite, une entreprise française qui se spécialise dans la technologie de coussins gonflables pour applications mobiles, et la percée réalisée résulte d'un important travail de développement et d'une multitude d'essais. La technologie AxissFix Air est protégée mondialement par de nombreux brevets.

« Avec le début de la commercialisation de la technologie Maxi-Cosi Air Safety technology®, Dorel établit une nouvelle norme dans le secteur des sièges d'auto pour enfants. Cette avancée illustre une fois de plus la consolidation du leadership technologique de Dorel, » a commenté Martin Schwartz, président et chef de la direction de Dorel. « Nous avons été les premiers à répondre aux exigences de la nouvelle norme européenne i-Size encadrant les sièges d'auto pour enfants en 2013. En 2009, notre marque Safety 1st a lancé sur le marché le système de protection en cas de collision latérale *Air Protect*. Dorel est résolument engagée à continuellement accroître la sécurité de nos enfants. Nous consacrons des millions de dollars annuellement au développement de produits novateurs et l'innovation que représente ce nouveau produit de la gamme Maxi-Cosi est le plus récent résultat de nos ambitieux efforts de recherche et développement. »

La technologie

La technologie Maxi-Cosi Air Safety technology® permet de réduire considérablement les forces d'impact grâce à une cartouche de CO₂ et un dispositif de déclenchement des coussins gonflables intégrés au dossier du siège d'auto. Le système détecte une collision en 15 millisecondes et déploie à l'aide d'air froid les deux coussins gonflables situés dans les épaulières en moins de 50 millisecondes afin de protéger en douceur la tête de l'enfant. Au cours de la seconde qui suit, les coussins se dégonflent automatiquement. Des essais ont démontré que la technologie de sièges d'auto Maxi-Cosi Air Safety technology® permet de réduire de manière considérable les forces exercées sur les vertèbres cervicales par rapport à un siège d'auto standard pour enfants orienté vers l'avant. La technologie a remporté le prestigieux Prix de l'Innovation l'an dernier dans le cadre de la foire de produits pour enfants Kind + Jugend qui se tient chaque année à Cologne, en Allemagne.

« La sécurité des enfants prenant place à bord de véhicules automobiles repose avant tout sur les réglementations relatives aux sièges d'auto et sur l'apport des experts du domaine. Les innovations comme celle que nous lançons aujourd'hui doivent être l'œuvre des acteurs de notre industrie, » a déclaré Charles de Kervénoaël, président et chef de la direction de Dorel Juvenile Europe. « Comme chef de file du marché, nous innovons continuellement pour nous assurer que les enfants voyagent en voiture de façon aussi sécuritaire que possible. Nous cherchons sans relâche des moyens de mieux protéger la tête et le cou des enfants assis dans des sièges d'auto orientés vers l'avant. Nous avons été inspirés par des applications réussies de la technologie des coussins gonflables, notamment les vestes munies de coussins gonflables pour les motocyclistes et les ceintures pourvues de coussins gonflables utilisées dans des avions ultralégers qui se déploient au moment d'une collision. Je suis fier de pouvoir affirmer que la commercialisation de notre technologie Maxi-Cosi Air Safety technology® cadre pleinement avec l'énoncé de mission de notre entreprise : La vie est précieuse, protégeons-la. »

*Source : Fédération Internationale de l'Automobile (FIA)

Profil

Les Industries Dorel Inc. (TSX : DII.B, DII.A) est une entreprise mondiale qui exerce ses activités dans trois secteurs distincts soit les produits de puériculture, les bicyclettes et les produits pour la maison. La force de Dorel tient à la diversité, l'innovation et la qualité de ses produits ainsi qu'à la supériorité de ses marques. La division Dorel Produits de puériculture possède un portefeuille de marques de grande notoriété, notamment les marques mondiales Safety 1st, Quinny, Maxi-Cosi et Tiny Love, auxquelles s'ajoutent des marques régionales comme Cosco, Bébé Confort et Infanti. Les marques de la division Dorel Sports comprennent Cannondale, Schwinn, GT, Mongoose, Caloi, IronHorse et SUGOI. La division Dorel Maison, qui a développé une plateforme complète de commerce électronique, commercialise un vaste assortiment de meubles dont certains fabriqués aux États-Unis et au Canada et d'autres importés. Dorel, dont le chiffre d'affaires annuel atteint 2,6 milliards de dollars US, compte environ 10 000 employés qui œuvrent dans des installations réparties dans vingt-cinq pays à travers le monde.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains des énoncés contenus dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Sous réserve de ce qui pourrait être exigé par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, Dorel n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, et ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui laissent entrevoir la possibilité que les résultats réels puissent ne pas correspondre, pour l'essentiel, aux attentes de Dorel telles qu'elles sont exprimées de manière explicite ou implicite dans ces énoncés, et que les objectifs, plans, priorités stratégiques et perspectives commerciales pourraient ne pas se matérialiser. Par conséquent, Dorel ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se matérialisera ou, s'il se matérialise, ce que Dorel en bénéficiera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent communiqué de presse aux fins de communiquer des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre le contexte d'exploitation de Dorel. Cependant, le lecteur est mis en garde qu'il pourrait ne pas être opportun d'utiliser ces énoncés prospectifs à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur plusieurs hypothèses que Dorel estimait raisonnables le jour où elle les a exprimés. Les facteurs susceptibles de faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux attentes de Dorel exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont notamment les suivants : la conjoncture économique générale; des changements survenus dans les coûts des produits et les réseaux d'approvisionnement; les fluctuations des devises étrangères; le risque lié à la clientèle et au crédit y compris la concentration de revenus auprès d'un petit nombre de clients; les coûts associés à la responsabilité civile produits; les changements intervenus à la législation fiscale, ou l'interprétation ou l'application de ces règles; la capacité continue de mettre au point des produits et de soutenir les noms de marques; des changements apportés dans l'environnement réglementaire; un accès continu aux ressources en capital et les coûts des emprunts relatifs; des changements survenus aux hypothèses servant à l'évaluation du goodwill et d'autres actifs incorporels; et il n'y a aucune certitude que la politique de dividendes actuelle de Dorel sera maintenue. Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque susceptibles de faire varier considérablement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont discutés dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de Dorel qui ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes. Les facteurs de risque qui ont été soulignés dans les documents précédemment mentionnés sont intégrés par renvoi au présent communiqué de presse.

Dorel met en garde le lecteur sur le fait que les risques décrits précédemment ne sont pas les seuls susceptibles d'avoir des répercussions. D'autres risques et incertitudes dont Dorel n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou que Dorel estime non importants peuvent aussi avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats opérationnels. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne devraient pas se fier de manière indue aux énoncés prospectifs pour en prédire les résultats réels.